Titre : Logbook : Informations et recommandations

Chaque assistant est responsable de son propre logbook. Il y conserve l'original des documents et remet une copie de ceux-ci au secrétariat de direction du Service (BH10).
Il est également responsable de veiller à ce que les évaluations soient effectuées à la fin de chaque tournus dans les différents secteurs et unités du Service de cardiologie.

Le logbook est composé des documents suivants :

- FMH
  - **Spécialiste en cardiologie – Programme de formation postgraduée du 1er janvier 2006 (dernière révision le 6 septembre 2007)**
  - **Extraits des règlements de la formation postgraduée de la FMH (Prof. M. Fromer)**
  - **Règlement pour la formation postgraduée (RFP) du 21 juin 2000 (dernière révision le 30 octobre 2008)**
  - **Protocole d'évaluation**
  - **Spécialiste en cardiologie – Formulaire d'évaluation spécifique à joindre au protocole d'évaluation**
  - **Certificat FMH**

- Attestation des interventions :
  - **Secteur hospitalisation**
  - **Consultation hospitalière**
  - **Secteur échocardiographie**
  - **Secteur cardiologie ambulatoire (PMU)**
  - **Unité de cardiologie interventionnelle**
  - **Unité des troubles du rythme cardiaque (activité invasive)**
  - **Unité des troubles du rythme cardiaque (activité non-invasive)**
  - **Stage dans un autre établissement**
  - **Divers**
  - **Attestation connaissances facultatives**
  - **Attestation de recherche**

- Projet "Formulaire recensement projets de recherche"
- Rapport d'avancement "projets de recherche"
- Participation aux congrès nationaux et internationaux

- Documents d'engagement
  - **Copie du contrat de travail**
  - **Copie des plans de formation**
  - **Modèle cahier des charges médecin assistant**

- Documents divers
  - **Directives concernant les absences des médecins assistants et chefs de clinique**
  - **Formulaire « demande de congé »** ***(formulaires disponibles auprès du secrétariat de direction du Service)***

A la fin de la formation postgraduée, le logbook doit être soumis à la Commission des titres de la FMH.

Titre : Attestation des interventions Hospitalisation

Nom : ..... **Prénom :** .....

Tournus à l'étage

Tournus du : ..... **au :** .....

Validation par le superviseur

Remarques complémentaires par le superviseur :

.....

.....

.....

Tournus à l'étage

Tournus du : ..... **au :** .....

Validation par le superviseur

Remarques complémentaires par le superviseur :

.....

.....

.....

Titre : Attestation des interventions Consultation hospitalière

Nom : ..... **Prénom :** .....

Tournus du : ..... **au :** .....

Types de procédures	Nombre de procédures effectuées	Validation par le superviseur
Consultation *Requis 100*		

Remarques complémentaires par le superviseur :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Titre : Attestation des interventions Stage dans autres établissements

Nom : ..... **Prénom :** .....

Séjour du :..... **au :** .....

Etablissement :.....

Superviseur responsable : .....

Types de procédures	Nombre de procédures effectuées	Validation par le superviseur

Remarques complémentaires par le superviseur :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Titre : Secteur d'échocardiographie

Objectifs :

Le but premier de la formation en échocardiographie est de satisfaire aux exigences de la FMH, soit la réalisation de :

- **500 examens transthoraciques TTE,**
- **50 examens transoesophagiens TEE**
- **50 examens de stress**

Les modalités suivantes devront être pleinement maîtrisées:

- Imagerie 2D
- Doppler couleur
- Doppler continu et pulsé
- Doppler tissulaire

De plus, l'assistant devra également être capable d'effectuer un examen TTE simple ainsi qu'un écho de stress par Dobutamine.

Cette formation se fera tout d'abord chez des patients électifs au Niveau BH07 puis aux Urgences/SI. Elle est complétée par le tournus à la Policlinique (PMU).

Déroulement :

L'enseignement se fait de manière progressive et deux étapes sont définies :

- 1er trimestre : maîtrise de l'échocardiographie transthoracique (2D, modalités Doppler)
- 2ème trimestre: poursuite des la formation transthoracique et initiation à l'approche transoesophagienne et aux examens de stress

Ces deux étapes peuvent être réalisés en une seule fois ou en deux périodes définies de 3 mois (activité à 100%)

Premier jour dans le secteur

Chaque assistant est reçu par le chef du secteur qui lui explique le fonctionnement du secteur et lui explique les objectifs de la formation ainsi que le mode de formation. Il reçoit un aide-mémoire d'échocardiographie ainsi qu'un classeur comportant :

- le fonctionnement du secteur
- les différents protocoles d'examens
- les formulaires de consentement éclairé
- les avis d'experts concernant les indications à l'échocardiographie.

Il est également informé des moyens didactique qui lu sont mis à disposition.
Cet entretien personnel est suivi d'un cours d'initiation pratique à la manipulation des machines

Première semaine

Au cours de la première semaine, l'assistant participe passivement aux examens et s'initie à la systématique d'un examen transthoracique.
L'après-midi des deux premières semaines est laissé libre pour permettre la lecture du livre de référence et des cassettes de formation.

Titre : Secteur d'échocardiographie

Dès la deuxième semaine

L'assistant est initié à l'examen pratique. Il prend la sonde et commence l'examen sous le contrôle permanent d'un aîné.
Il reçoit un cours théorique sur les recommandations de bonnes pratiques selon l'ESC (quelle incidence effectuer : où et comment mesurer)

Premier mois

Le premier mois est dédié à la maîtrise du 2D.
Au cours de ce premier mois, il reçoit un cours sur la manière d'optimaliser l'image.

Dès le 2ème mois

L'assistant est initié aux différentes modalités Doppler
Pendant les premiers trois mois, tous les examens sont contrôlés et aucun patient ne peut remonter en chambre ou quitter l'établissement sans que l'examen n'ait été complètement supervisé.

Après avoir effectué le premier trimestre de formation, en rendant satisfaction, l'assistant pour fonctionner comme médecin superviseur.
Après avoir réalisé au moins 50 examens aux Urgences ou au SI, sous le contrôle d'un superviseur, l'assistant pourra être amené à effectuer des examens pendant les gardes aux Urgences de nuit.

Dès le 4ème mois

Début de formation aux examens de TEE et de stress, sous contrôle d'un aîné
Cette formation débutera par un cours d'initiation au TEE qui sera donné par le chef de secteur ou son remplaçant. L'assistant doit avoir préalablement visionné la cassette de formation de la Mayo Clinique. La réalisation d'examens en salle d'opération sous narcose avec les anesthésistes ou avec les gastroentérologues est fortement recommandée.

Supervision :

Les assistants sont encadrés dans leur formation par les médecins cadres ainsi que par la technicienne d'échocardiographie..
En cas de problèmes quand à la réalisation pratique des examens ou l'interprétation des images, l'assistant doit appeler un aîné
A intervalle régulier, le chef de secteur s'assure des progressions dans l'acquisition technique en assistant à un examen avec lui.
Tous les examens sont relus par un superviseur.
Lors de cette relecture, les assistants doivent pouvoir fournir les éléments cliniques nécessaires à la compréhension du cas. La lecture du dossier, associée si nécessaire à un examen clinique (auscultation), doit être réalisé si utile à la prise de décision.
Cette formation pratique doit être soutenue par un effort personnel de l'assistant

Manuel de référence / Matériel didactique

- Le manuel d'Echocardiographie de la Mayo Clinique (auteurs : Oh, Seward, Tajik) est l'ouvrage de référence. D'autres ouvrages peuvent être mis à la disposition des assistants, soit :
  - Echo de stress (Picano)
  - Manuel d'Echocardiographie de Weyman
  - Manuel d'Echocardiographie de Feigenbaum
- Les cassettes de la Mayo Clinic font partie intégrante de la formation. Leur lecture est donc vivement conseillée. Ces cassettes peuvent être obtenues auprès de la secrétaire.
  En début de stage, les après-midi des deux premières semaines sont réservés à la lecture de ce matériel didactique.

Titre : Secteur d'échocardiographie

- Des revues scientifiques ainsi que des livres de formation dédiées à l'échocardiographie seront également mis à la disposition des assistants
- Chaque salle d'examen est équipée d'un PC permettant d'avoir accès à :
  - la banque de données d'échocardiographie (X-Celera)
  - réseau Internet pour la consultation des guidelines, des revues spécialisées cardiologiques de la bibliothèque universitaire ainsi qu'au site UptoDate.
- Un listing des cas compliqués est également à disposition sur un tableur Excel (550 cas à ce jour)

Colloques

Un colloque d'Echocardiographie hebdomadaire a pour but de présenter/rediscuter de cas choisis et présenter des sujets théoriques
Chaque assistant sera amené à participer activement à ces colloques

La présence aux colloques suivants est obligatoire :

- Colloque journalier de Cardiologie de 17h00
- Colloque hebdomadaire d'Imagerie Multidisciplinaire (mercredi 16h30)
- Colloque de formation du Service (mercredi 07h30)
- Colloque mensuel de Cardiologie (jeudi, 15h00)

Evaluation :

Chaque tournus est évalué par le responsable hiérarchique direct.

Titre : ATTESTATION DES INTERVENTIONS SECTEUR ECHOCARDIOGRAPHIE

Nom : ..... **Prénom :** .....

Tournus du : ..... **au :** .....

Types de procédures	Nombre de procédures effectuées	Validation par le superviseur
Echocardiographies transthoraciques standard *Requis 500*		
Echocardiographies transoesophagiennes *Requis 50*		
Echocardiographies de stress *Requis 50*		

Remarques complémentaires par le superviseur :

.....

.....

.....

.....

.....

Titre : SECTEUR DE CARDIOLOGIE AMBULATOIRE

Objectifs :

- La mission du secteur ambulatoire (centre de cardiologie secondaire et tertiaire) est la prise en charge diagnostique et thérapeutique des patients qui lui sont référés par d'autres médecins de la cité hospitalière ou du secteur privé.
- L'activité du centre ambulatoire regroupe des consultations variées ainsi qu'un plateau technique diagnostique composé de 2 appareils d'échocardiographie, d'un cycle-ergomètre, d'un tapis roulant, d'une table de tilt test, des différents appareils nécessaires au contrôle des pacemakers et des défibrillateurs implantés.
- Les diverses consultations, de cardiologie générale, de rythmologie, de la syncope et des cardiopathies congénitales chez l'adulte, ainsi que le plateau technique sont supervisés par les médecins cadres.

Activités principales : But :

Consultation	Familiariser l'assistant aux spécificités d'une consultation de cardiologie ambulatoire
Echocardiographie	Réalisation d'une échocardiographie transthoracique standard, intégrée à la situation clinique donnée
Echocardiographie de stress	Familiariser l'assistant aux indications, à la réalisation et à l'interprétation de l'échocardiographie de stress
Test d'effort	Réalisation de tests d'effort sur cycle-ergomètre et tapis roulant Maîtrise des indications, contre-indications et motifs d'arrêt du test d'effort Avantages et limites du test d'effort par rapport aux autres techniques diagnostiques
Consultation « syncope »	Prise en charge des patients avec syncope : anamnèse ciblée et détaillée Réalisation du tilt test Intégration des résultats et rapport détaillé
Contrôle des PM et ICD	Contrôle standard des PM et ICD Réalisation, interprétation et intégration des résultats

Evaluation :

Chaque tournus est évalué par le responsable hiérarchique direct.

Titre : Attestation des Interventions Policlinique

Nom : ..... **Prénom :** .....

Tournus du : ..... **au :** .....

Types de procédures	Nombre de procédures effectuées	Validation par le superviseur
Consultation en cardiologie		
Echocardiographie transthoracique standard		
Ergométrie *Requis 200*		
Exécution ou assistance de spiro-ergométrie *Requis 20*		

Remarques complémentaires par le superviseur :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Titre : Unité de Cardiologie Interventionnelle

Objectifs :

- Se familiariser avec les techniques en cathétérisme cardiaque tels que les examens diagnostiques et interventionnels.
- Approfondir les connaissances dans le domaine de 'hémodynamique
- Connaître les avantages, les résultats ainsi que les limitations, les potentielles complications liées aux actes invasifs.
- Une activité indépendante en cathétérisme diagnostique est visée mais n'est pas indispensable.
- Une formation en cardiologie invasive et interventionnelle ne fait pas partie des objectifs de l'apprentissage.

Activités non invasives :

Se référer à l'attestation des interventions de l'Unité de cardiologie interventionnelle.

Activités invasives :

Se référer à l'attestation des interventions de l'Unité de cardiologie interventionnelle.

Activités de recherche :

Publication d'au moins un abstract dans le domaine concerné.

Evaluation :

Chaque tournus est évalué par le responsable hiérarchique direct.

Titre : Attestation des Interventions Unité de Cardiologie Interventionnelle

Nom : ..... **Prénom :** .....

Tournus du : ..... **au :** .....

Procédures	**Assistance** Nbre d'examens	**Exécution** Nbre d'examens	**Validation par superviseur**
Coronarographies diagnostiques *Requis 50*			
Cathétérismes droits			
Angiographie de pontage(s) aorto-cornarien(s) (PAC)			
Autres angiographies (art. mammaire, fistule, etc.)			
Ventriculographie droite			
Ventriculographie gauche			
Assistance lors d'angioplasties transluminales percutanées *Requis 50*			
Fermeture de foramen ovale perméable (FOP) et communication interauriculaire (CIA)			
Ultrason intracoronarien			
Ultrason intracavitaire			
Pose d'assistance circulatoire			

Remarques complémentaires par le superviseur :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Titre : Unité des Troubles du Rythme Cardiaque

Objectifs :

- Compléter la formation postgraduée
- Satisfaire aux exigences de la formation postgraduée de la Société suisse de cardiologie
- Apprendre à faire une anamnèse ciblée des patients souffrant de troubles du rythme cardiaque, puis proposer un bilan adéquat.
- Savoir évaluer le risque de mort subite et proposer une prise en charge clinique.
- Savoir interpréter un électrocardiogramme avec troubles du rythme et poser un diagnostic différentiel.
- Savoir apprécier le risque d'une intervention et la relation entre risque et bénéfice des diverses interventions.

Activités non invasives :

Consultant :
Recevoir et examiner les patients qui lui sont adressés pour une consultation spécifique rythmologique (interne ou externe)

Consultations spécifiques :
En général : analyses de Holter, consultations de la syncope, consultations et contrôles des pacemakers, défibrillateurs et dispositifs de resynchronisation, Reveal.

- Examens d'Holter :
  Analyser et interpréter les enregistrements type Holter de 24, 48, 72 heures et plus.
- Consultation de la syncope :
  Apprendre l'approche systématique de la prise en charge d'une syncope, y compris réalisation et interprétation des tilts tests.
- Contrôle des pacemakers, défibrillateurs, dispositifs de resynchronisation et Reveal :
  Se familiariser avec le suivi technique (interrogation et programmation) des différents appareils implantés, savoir programmer les fonctions de base des pacemakers et défibrillateurs, savoir interpréter les interactions entre défibrillateur et troubles du rythme (choc approprié ou inapproprié). Savoir faire les contrôles post-implantation desdits appareils.

Activités invasives :

- Assister aux examens diagnostiques et aux procédures d'ablation.
- Assister aux implantations de pacemakers, défibrillateurs et appareils de resynchronisation.
- Savoir préparer le patient en vue d'une intervention diagnostique ou thérapeutique en salle d'examen électrophysiologique.
- Remplir les bons gris et les rapports opératoires.
- Savoir préparer un patient en vue d'une implantation de pacemaker ou défibrillateur.

Le médecin assistant a l'obligation de se préparer au tournus dans l'Unité par la lecture des chapitres relatifs à l'investigation des arythmies, aux électrocardiogrammes, aux examens électrophysiologiques et à la prévention de la mort subite, dans le textbook de Braunwald « Heart disease ».

Evaluation :

Chaque tournus est évalué par le responsable hiérarchique direct.

Titre : Attestation des Interventions Rythmologie Non-Invasive

Nom : ..... **Prénom :** .....

Tournus du : ..... **au :** .....

Types de procédures	Nombre de procédures effectuées	Validation par le superviseur
Interprétations d'ECG de longue durée (Holter, R-test) *Requis 100*		
Clinique / consultation PM *Requis minimum 3 pendant 3 mois*		
ICD *Requis minimum 3 pendant 3 mois*		
CRT *Requis minimum 3 pendant 3 mois*		
Consultations spécialisées : - syncope - rythmologie - tilt test *(requis 5)* - génétique		

Remarques complémentaires par le superviseur :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Titre : Attestation des Interventions
Unité des Troubles du Rythme Cardiaque Activité Invasive

Nom : ..... **Prénom :** .....

Tournus du : ..... **au :** .....

Procédures	Assistance Nbre d'examens	1er opérateur Nbre d'examens	Validation par superviseur
Implantation de pacemaker - monocaméral - bicaméral *Requis 10*			
Implantation de défibrillateur - monocaméral - bicaméral - avec resynchronisation			
Implantations de stimulateurs cardiaques de resynchronisation *Requis 10*			
Changement de boîtier PM (1, 2 ou 3 chambres)			
Changement de boîtier ICD			
Extraction de sonde			
Examens électrophysiologiques diagnostiques *Requis 50*			

Remarques complémentaires par le superviseur :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Titre : Attestation des Interventions Divers

Nom : ..... **Prénom :** .....

Tournus du : ..... **au :** .....

Procédures	Assistance Nbre d'examens	Exécution Nbre d'examens	Validation par superviseur
Ponctions du péricarde *Requis 2*			
Biopsies myocardiques			
Implantations de stimulateurs cardiaques provisoires *Requis 5*			
Cardioversions électriques *Requis 10*			

Remarques complémentaires par le superviseur :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Titre : Attestation Connaissances Facultatives

Nom : ..... **Prénom :** .....

au moins 10 prestations sur les 19 énumérées

Période du ……au……

ASSISTANCE OU EXECUTION	**Nombre**	**Validation par Signature**
PM *Requis 5*		
Echocardiographie sophistiquée, 3D, intracavitaire, contraste *Requis : 25*		
EEP, ablation, teste de provocation *Requis : 50*		
Coronarographie *Requis : 50*		
Cardioversion *Requis : 10*		
Ponction du péricarde *Requis : 2*		
Imagerie IRM, CT-Scan PET-scan *Requis : 50*		
PM Resynchronisation *Requis : 10*		
Tilt test *Requis: 5*		
Consultations domaines apparentés (vasculaire, génétique, hypertensiologie, épidémiologie, diététique)		
Suivi patients transplantés (6 mois)		
Tournus soins intermédiaire (3 mois)		
Tournus intensif de chir. cardiovasculaire (3 mois)		
Tournus Chir. Cardiovasculaire (3 mois)		
Tournus réadaptation cardiaque (3 mois)		
Tournus service de pédiatrie cardiaque		
Histopathologie (3 mois)		

Remarques complémentaires par le/la formateur(trice):

.....

.....

.....

.....

Titre : Attestation de Recherche

Nom : ..... **Prénom :**……..

Directeur(s) de la recherche :……

Projet (titre) :……..

Buts de la recherche (sommaire) / hypothèse :

……
……
……

Sources de financement

- ☐ Fondation scientifique externe
- ☐ Soutien industrie
- ☐ Fondation interne

- Taux d0ocupation consacré à la recherche : …….
- Période du …….. au ……..

- **Présentation des résultats**

  - ☐ interne
  - ☐ lors de congrès national (aux)
  - ☐ lors de congrès international (aux)

- **Publications**

  - ☐ soumise
  - ☐ réalisée (copie)
  - ☐ en révision (copie)

Titre : Projet « Formulaire Recensement Projets de Recherche »

Nom : ..... **Prénom :** .....

Tuteur / PI / Contact	
Titre de l'étude	
Financement	
Type d'étude	
Interdisciplinarité	
Durée approximative	
Bref descriptif de l'étude	
Bref descriptif de l'activité attendue	
Acquis / délivrables (selon article 2.2 FMH)	

[1] Type d'étude :

- Clinique prospective : saisie et analyses de données de registres local ou national
- Clinique rémunératrice : participation à une étude financée par l'industrie tels que tests médicamenteux, stents, pacemakers, …..
- Expérimentale prospective, gros animal : étude sur modèle gros animal chronique
- Expérimentale, prospective, petit animal, basic : étude fondamentale cellulaire ou sur modèle murin, +/- KO.

[2] Interdisciplinarité :

- Comprend une collaboration significative avec un autre service du CHUV ou de l'extérieur, apportant une connaissance qui ne peut être acquise dans le service de cardiologie.

Titre : Rapport d'avancement « Projets de Recherche »

Nom : ..... **Prénom :** .....

Type de rapport	Intermédiaire : Final :
Nbre semestres sur le projet	
Date finalisation rapport	
Année de formation	
Tuteur / PI / Contact	
Titre de l'étude	
Bref descriptif de l'étude (à reprendre du descriptif initial)	
Etat d'avancement du projet	
Acquis / délivrables (selon article 2.2 FMH)	- Abstracts : - Présentations orales : - Posters : - Articles de revue : *peer-reviewed : oui non* - Articles originaux : *peer-reviewed : oui non*
Commentaires	

Le postulant : ..... Le superviseur : .....

Lu et approuvé le : ..... Lu et approuvé le : .....

Titre : Participation aux congrès nationaux et internationaux

Nom : ..... **Prénom :** .....

Années	Manifestations	Participation active[1] ou non *(si active, spécifier de quelle type)*

[1] **Participation active** :

- orateur
- présentation de poster
- présidence de séance(s)
- atelier
- ……

Etat de Vaud

Contrat de travail

entre

l'Etat de Vaud,
représenté par **le CHUV**, d'une part

et

Le Docteur XXXX XXXX,
née le ……, d'autre part.

Réf. : DRH/ARH/AER/99'999.0

Le présent contrat de droit administratif est conclu conformément à la Convention du 11.06.2008 fixant les conditions de travail et de formation des médecins assistants et chefs de clinique.

Fonction	Médecin assistant 1ère année
Début des rapports de travail	
Fin des rapports de travail	Indéterminée
Taux d'occupation	**100 %**
Salaire annuel brut	CHF -----**.--** sur 12 mois, Valeur 2010 (CHF -----.-- sur 13 mois)
Caisse de pensions	**Affiliation auprès de l'ASMAC** Cf. dispositions de la loi du 12 septembre 1984 sur la prévoyance professionnelle de certaines catégories de personnel.
Condition/s particulière/s	

Au présent contrat de travail s'appliquent les dispositions de la Convention du 11.06.2008 fixant les conditions de travail et de formation des médecins assistants et chefs de clinique.

En apposant sa signature, le médecin soussigné accepte le contenu du dit contrat.

L'autorité d'engagement :
CHUV

Le Directeur du Département de médecine — Le Directrice administrative

Professeur Pascal Nicod — Thuy Oettli

Le médecin :

……

Le présent contrat est établi en deux exemplaires, le 31 mars 2010, dont l'un est destiné au médecin signataire et l'autre au CHUV, DRH, Administration des Ressources Humaines, secteur médical. Une copie en est adressée à l'ASMAC.

Service du service de cardiologie

NB : la Convention du 11.06.2008 fixant les conditions de travail et de formation des médecins assistants et chefs de clinique peut être consultée sur le site du CHUV (www.chuv.ch) ou de l'ASMAV (www.asmav.ch)

VISA OPH :

Centre hospitalier universitaire vaudois

Plan de formation
des médecins assistants et chefs de clinique

Nom : _____

Prénom _____

Date de naissance : _____

Date du diplôme fédéral de médecine : _____

Date d'autres diplômes éventuels :
(p. ex. doctorat, titre de spécialiste) _____

Service de formation post-graduée : Service de cardiologie

Responsable du service : Prof. Pierre Vogt

Formateur(s) direct(s) : _____

1. Nature de l'engagement

1.1 Fonction

☐ médecin assistant

☐ chef de clinique-adjoint ou chef de clinique

1.2 Objectif général de la période d'engagement (1 seul choix)

☐ réaliser sa formation post-graduée de spécialiste en

☐ effectuer une période de formation en , dans le cadre de sa formation pour l'obtention du titre de spécialiste en

(année à option dans une autre spécialité)

☐ effectuer sa formation pour l'obtention du certificat de formation approfondie en

☐ effectuer sa formation pour l'obtention du certificat de formation complémentaire en

☐ activité de recherche ☐ exclusive ☐ avec un pourcentage d'activité clinique de %

☐ activité dans le cadre d'un projet du service ou de l'institution :

☐ remplacement pour une durée de

canton de vaud

2. Objectifs spécifiques

Les programmes de formation post-graduée et continue publiés par les sociétés de discipline médicale avec titre de spécialiste, via la FMH, définissent le catalogue d'objectifs propre au cursus de formation de chaque spécialité.

2.1 Description de l'activité prévue pendant la période d'engagement :

-
-

(par exemple, plan de tournus au sein du service, programme des colloques, participation à d'autres sessions de formation, congrès, etc)

2.2 Liste d'objectifs de formation pour le présent engagement :

-

Contient les objectifs discutés lors de l'entretien d'engagement (contenu de la formation offerte par le service, objectifs personnels prioritaires du médecin candidat par rapport aux connaissances et compétences à acquérir en matière d'interventions diagnostiques et thérapeutiques propres à la spécialité).

Cette liste sert de base aux futurs entretiens d'évaluation (validation des objectifs atteints, actualisation de la liste des objectifs à atteindre).

2.3 Date du futur entretien d'évaluation :

L'atteinte des objectifs susmentionnés est prévue dans un délai de , pour se terminer le .

Cette durée est mentionnée à titre indicatif. Elle peut être modifiée en tout temps par un nouvel accord. Le cas échéant, nous vous prions d'adresser un nouveau plan de formation à votre bureau du personnel.

Les soussignés certifient avoir pris connaissance des informations ci-dessus et déclarent y adhérer.

Le Chef de Service
Prof. Pierre VOGT

Le médecin postulant

Lausanne, le

Titre : Directives concernant les absences des médecins assistants et chefs de clinique

Vacances

- 5 semaines (25 jours ouvrables) par année civile (du 1er janvier au 31 décembre)
- La période de vacances doit comprendre au moins deux semaines consécutives, le solde pouvant être fractionné
- Une période de vacances de plus de deux semaines doit faire l'objet d'un accord
- Critères de priorité pour l'octroi des vacances :
  - Respect du délai des demandes (au 1er octobre pour le premier semestre de l'année suivante et au 1er avril pour le deuxième semestre de l'année en cours)
  - Ancienneté
  - Enfants scolarisés
  - Bon fonctionnement du Service et des unités/secteurs
  - Accord du chef du secteur concerné
- La période de vacances non demandée dans les délais sera fixée par le chef de Service, respectivement par le chef de l'unité ou du secteur concerné

Formation / congrès

Les absences pour formation et/ou congrès sont accordées sur les bases suivantes :

- Présentation d'une conférence (pendant ou post manifestation)
- Présentation d'un poster
- Bon fonctionnement du Service et des unités/secteurs
- Maximum 5 jours d'absence pour congrès et/ou cours par année
- Toute demande d'absence doit faire l'objet d'un accord avec le chef de Service, le chef de l'unité ou du secteur concerné
- Répartition équitable de ces absences entre les médecins

Compensation

- Piquets : un forfait de 13 jours ouvrables par année civile est accordé
- Gardes : compensations incluses dans les tournus de garde

Service militaire et protection civile

En cas de problème dû à l'absence pour des obligations civiles, le chef de Service peut exceptionnellement demander que les dates soient déplacées.

Service minimum

Un service minimum (6 médecins assistants et 1 chef de clinique) peut être organisé aux occasions suivantes :

- Congrès annuel de la Société suisse de cardiologie
- Période entre Noël et Nouvel-An
- Congrès de cardiologie interventionnelle organisée par le Service
- Journée romande de cardiologie
- Journée romande d'échocardiographie
- Congrès de la Société européenne de cardiologie

Titre : Directives concernant les absences des médecins assistants et chefs de clinique

Congés

- Congé maternité : 4 mois (cas particuliers, se référer à l'art. 66 du règlement du personnel de l'Etat de Vaud)
- Congé d'allaitement : 1 mois après le congé maternité
- Congé paternité : 5 jours
- Congé de mariage : 4 jours
- Déménagement : 1 jour (jusqu'à 2 jours selon la contrainte du déménagement, à valider par le chef de Service)
- Autres congés : se référer à la loi sur le personnel de l'Etat de Vaud ou sur la documentation Polypoint

Divers

- Les jours de congé entre Noël et Nouvel-An rentrent dans le décompte des vacances et/ou des compensations.
- Au maximum trois médecins assistants/chefs de clinique peuvent être absents en même temps du Service (hormis un service minimum)
- Les vacances et compensations de piquet de l'année écoulée doivent être prises avant le 30 avril de l'année suivante. Les reports de ces vacances et compensations sont prioritaires sur la planification des vacances et compensations de la nouvelle année.
  Passé le délai du 30 avril, les vacances et compensations de l'année précédente non prises seront perdues.
- Pour toute modification d'absence, de piquet et/ou garde, le demandeur est chargé de trouver un remplaçant et soumet sa proposition au Chef de service, respectivement au chef de l'unité ou du secteur concerné, via le secrétariat de direction
- Tout nouveau médecin qui commence dans le Service doit faire parvenir ses demandes d'absence au chef de Service, via le secrétariat de direction, dans les 30 jours qui suivent son entrée en fonction.

Références

- Loi sur le personnel de l'Etat de Vaud
- Polypoint

Annexes

- Formulaire de demande d'absence

Titre : Demande de congé

Nom : ..... **Prénom :** .....

Date de la demande : .....

Dates de l'absence :

Du : ..... Au : .....

Motif de l'absence :

Vacances ☐

Compensation ☐

Congrès* : ☐
- Présentation orale ☐
- Présentation de poster ☐
- Auditeur ☐

Cours* : ☐ Libellé du cours : .....

Service militaire ☐

Protection civile ☐

Autre ☐ Libellé : _____

** Ne pas oublier de remplir le formulaire « demande de congé et de remboursement de frais de formation/congrès » (feuille jaune).*

Décision :

Chef d'unité / de secteur : _____

Congé accepté : ☐
Congé refusé : ☐ Date : ..... Visa : .....

Responsable administratif : .....

Congé accepté : ☐
Congé refusé : ☐ Date : ..... Visa : .....